

Municipalité de Sainte-Clotilde

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde, tenue le 4 novembre 2019 à 19h00 à la salle du Conseil, située au 2 452, chemin de l'Église, à Sainte-Clotilde à laquelle étaient présents :

Monsieur François Barbeau, conseiller	District #1
Madame Geneviève Bourdon, conseillère	District #2
Madame Véronique Thibault, conseillère	District #3
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller	District #4
Madame Sophie Provost, conseillère	District #5
Monsieur Robert Arcoite, conseiller	District #6

Les conseillers forment quorum sous la présidence de monsieur André Chenail, maire.

La secrétaire d'assemblée, madame Mylène Vincent était présente. La séance débute à 19h00.

.....

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions
6. Correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régulière du 7 octobre 2019
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
 - 9.1 Renouvellement du bail entre la Municipalité et la Caisse Desjardins des Moissons à l'édifice Dinnigan
 - 9.2 Autoriser pour renouveler l'engagement avec la compagnie Pitney Bowes
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 10.1 Autorisation pour participer au Programme d'Aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel
 - 10.2 Autorisation pour prendre entente avec le CSDGS en cas de mesures d'urgence ou de déploiement du plan de sécurité civile
 - 10.3 Demande d'entente en cas de mesures d'urgence du Centre de la Petite enfance du jardin Fleuri
 - 10.4 Adoption du Plan de sécurité civile de la Municipalité
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Abrogation de la résolution numéro 18-12-360 concernant l'affectation de la dépense du rang 3
 - 11.2 Abrogation de la résolution numéro 18-12-349 concernant le transfert d'un montant du fond des carrières au surplus non affecté
 - 11.3 Autorisation pour procéder au transfert d'un montant du fond des carrières au surplus accumulé non affecté (2018)
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - 12.1 Autorisation pour signer la Convention d'aide financière avec le Centre sportif régional les Jardins du Québec (CSRJQ)
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE**
15. **ASSAINISSEMENT DES EAUX**
 - 15.1 Prise en considération de lettre émise par le Ministère de l'environnement et des obligations à rencontrer
 - 15.2 Demande d'autorisation pour procéder à la vidange de l'installation septique du Centre communautaire
16. **ADOPTION DE DEUX RÉOLUTIONS CONCERNANT LE PROJET DE CRC CLERMONT INC**
17. **ACHAT DE BUREAUX ET CLASSEURS**
18. **BUDGETS D'ASPHALTAGE ET SUBVENTIONS**
19. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
20. **VARIA**
21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

.....

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 19h00, il y a une (1) personne dans la salle.

Dépôt du rapport du Maire concernant la suspension de l'employé #13-0019

.....

2. MOMENT DE RECEUILLEMENT

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présente à un moment de recueillement.

.....

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présentes à lire l'ordre du jour.

.....

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-11-327 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 novembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

5. PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur Cousineau demande à apporter des modifications à un ponceau se situant sur le chemin de la rivière, non loin de la montée Pion.

19-11-328 Demande des maraîchers P A Cousineau pour une rencontre à la MRC, afin de regarder la réglementation pour la modification d'un ponceau transversal entre le chemin de la rivière et la montée Pion

CONSIDÉREANT QUE le cours d'eau est un cours d'eau verbalisé ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC détient la réglementation sur les cours d'eau verbalisés ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **QU'**une rencontre soit organisée à la MRC, entre monsieur Cousineau, l'Inspecteur municipal, madame la conseillère Geneviève Bourdon, afin de regarder les possibilités avec la réglementation des cours d'eau verbalisé ; **ET DE MANDATER** monsieur Carl Simon au service de l'urbanisme et de l'inspection à organiser la rencontre à la MRC.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

.....

6. CORRESPONDANCE DU MOIS

Le Secrétaire-trésorier dépose la correspondance du mois suivante :

Aux élus - Carrefour action municipale et famille (CAMF) - Invitation pour célébrer le 10^{ième} anniversaire du réseau mondial de Villes amies des enfants le 20 novembre 2019

Aux élus – La maison du Goéland – Demande de commandite pour la poursuite de la mission

Aux élus – MRC des Jardins-de-Napierville – Annonce concernant les politiques MADA

Aux élus – UMQ – Renouvellement des cotisations de l'UMQ et du CCH et annonce de lancement

Aux élus – Sourire sans fin – Lettre de remerciement

Aux élus – Centre des femmes La Marg'Elle – Lettre de remerciement –

Aux élus – MRC des Jardins-de-Napierville – Hôtel de ville inscrite au répertoire du patrimoine

Aux élus – CLD des Jardins-de-Napierville – Caravane des cultures/dollars caravane

Aux élus – Drag de motoneige de Sainte-Clotilde – Demande d'autorisation et de commandite

Aux élus – Association pulmonaire du Québec– Campagne contre le radon 2019

Aux élus – 724, rang 3 – par courriel – Demande de participation financière de la Municipalité

Aux élus – Municipalité de Saint-Michel – Invitation inauguration de la Bibliothèque

.....

7. LÉGISLATION

19-11-329 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régulière du 7 octobre 2019

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Robert Arcoite **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	S	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

.....

8. FINANCES ET ADMINISTRATION

19-11-330 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la direction générale doit préparer une liste des dépenses engagées pour le mois courant ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Robert Arcoite **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois ; **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 151 573.98 \$; **ET QUE** ce rapport soit classé sous le numéro **2019-11** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	S	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

.....

9. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

19-11-331 Renouvellement du bail entre la Municipalité et la Caisse Desjardins des Moissons à l'édifice Dinnigan

CONSIDÉRANT QUE le bail sera échu le 31 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les revenus mensuels de la location pour 2019 sont de 1061,15\$/mois et qu'ils sont ajustés annuellement avec le taux d'inflation ;

CONSIDÉRANT QUE les termes et conditions de renouvellement du bail sont les mêmes que le dernier ;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement sera valide pour une période de deux ans, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'APPROUVER** le renouvellement du bail entre la Municipalité et la Caisse Desjardins des Moissons à l'édifice Dinnigan ; **QUE** le maire suppléant Robert Arcoite ou le Maire André Chenail soient autorisés à signer pour la Municipalité tous les documents requis.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	A	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-332 Autorisation pour renouveler l'engagement avec la compagnie Pitney Bowes

CONSIDÉRANT QUE la réception nécessite une timbreuse ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente est d'une durée de 36 mois, soit 80.07\$/mois ou de 960.00\$/année ;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de l'engagement a été budgété ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'APPROUVER** le renouvellement de l'engagement avec la compagnie Pitney Bowes.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	A	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

10. GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

19-11-333 Autorisation pour participer au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

CONSIDÉRANT QUE ce programme est piloté par la MRC des Jardins-de-Napierville ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est important pour le développement et la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'APPROUVER** la participation au Programme d'aide financière pour la formation des pompiers piloté par la MRC.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-334 Autorisation pour prendre entente avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) en cas de mesures d'urgence ou de déploiement du plan de sécurité civile

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Robert Arcoite **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'AUTORISER** la prise d'entente avec ls CSDGS.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	P	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-335 Demande d'entente en cas de mesure d'urgence du Centre de la Petite enfance du Jardin Fleuri

CONSIDÉRANT QUE le CPE reçoit quotidiennement 31 enfants dans ses locaux ;

CONSIDÉRANT QU'en situation d'urgence le CPE a besoin d'un endroit pour accueillir les 31 enfants bénéficiant de leurs services ;

CONSIDÉRANT QUE le pavillon du Bel âge n'est plus accessible en raison de sa fermeture ;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire représente un espace suffisant pour accueillir 31 enfants ainsi que leur responsable en cas de mesure d'urgence ou d'évacuation du CPE ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillères Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'AUTORISER** l'accès au Centre communautaire par le CPE des Jardins Fleuris en cas de mesure d'urgence ou d'évacuation de leurs locaux.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
				NE VOTE PAS (M)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-336 Adoption du plan de sécurité civile de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le plan de sécurité civil est une obligation légale et doit être adopté avant le 9 novembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre avec la sécurité civile a eu lieu le 23 octobre 2019, afin de nous aider dans le dossier ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** le plan de sécurité civil.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE			

.....

11. GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

19-11-337 Abrogation de la résolution numéro 18-12-360 concernant l'affectation de la dépense du rang 3

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-360 mentionne qu'elle prenait sa dépense au surplus libre (séance de juillet 2018, adoptée en décembre 2018) pour la réfection du rang 3 ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense fut en réalité prise dans le fond des carrières ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ABROGER** La résolution 18-12-360.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE			

19-11-338 Abrogation de la résolution numéro 18-12-349 concernant le transfert d'un montant du fond des carrières au surplus accumulé non affecté

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-360 est abrogée par la résolution 19-11-337 ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-349 mentionne le transfert d'un montant du fond des carrières vers le surplus non affecté ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-349 présente une erreur dans le libellé ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller François Barbeau **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ABROGER** La résolution 18-12-349.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE			

19-11-339 Autorisation pour procéder au transfert d'un montant du fond des carrières au surplus accumulé non affecté

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-360 est abrogée par la résolution 19-11-337 ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 18-12-349 est abrogée par la résolution 19-11-338 ;

CONSIDÉRANT QUE les montants qui furent transférés n'avaient pas lieu d'être ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Arcoite, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'APPROUVER** le transfert des sommes du fond des carrière au surplus accumulé non affecté (2018).

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	P	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

.....

12. GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

19-11-340 Autorisation pour signer la Convention d'aide financière avec le Centre sportif régional les Jardins du Québec (CSRJQ)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède déjà un engagement sous forme de résolution adoptée en janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière représente, étalée sur 10 ans, 0.22% du budget de fonctionnement pour un total d'environ 60 000\$/10 ans ou +/- 6000\$ par année ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'AUTORISER** monsieur André Chenail, maire, à signer la Convention d'aide financière avec le Centre Sportif régional les Jardins du Québec (CSRJQ).

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

13. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

.....

14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

.....

15. ASSAINISSEMENT DES EAUX

19-11-341 Demande d'autorisation pour procéder à la vidange de l'installation septique du Centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE la dernière vidange de l'installation septique date du 6 mai 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la vidange est évalué à +/- 500\$;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'AUTORISER** la vidange de l'installation septique du Centre Communautaire.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	

# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE

.....

16. ADOPTION DE RÉSOLUTIONS CONCERNANT LE PROJET DE CRC CLERMONT INC.

19-11-342 Demande d'approbation de la Municipalité au projet de lotissement pour la phase 4 du Boisé des Pins

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde juge important de planifier judicieusement le développement et la mise en valeur de son territoire, notamment en ce qui concerne la consolidation de son noyau villageois ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde travaille, depuis le début de l'année 2011, à la planification et la réalisation d'un projet résidentiel aux limites nord-ouest de son noyau villageois ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a permis l'implantation d'un réseau d'aqueduc (puits et usine de traitement d'eau potable), pour desservir l'ensemble du nouveau projet résidentiel ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a permis l'agrandissement du système de traitement des eaux usées de la Municipalité de Sainte-Clotilde, ainsi que la mise à niveau des installations existantes en conformité avec les nouvelles dispositions du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) ;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ces deux services répond aux orientations d'aménagement (consolidation et de densification des noyaux villageois) du SADR de la MRC les Jardins-de-Napierville, entré en vigueur le 22 décembre 2014 ;

CONSIDÉRANT QUE tous ces travaux (à la suite de discussion entre les années 2011 et 2014, avec l'ensemble des professionnels concernés, du MDDELCC et de la Municipalité) ont fait l'objet des autorisations et de l'émission des certificats d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*, le 5 janvier 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet résidentiel permet également la conservation réelle et perpétuelle de milieux naturels. Ce vaste terrain doit être cédé à la Municipalité de Sainte-Clotilde, conformément au certificat d'autorisation du MDDELCC, émis le 5 janvier 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE la planification de ce projet est antérieure à l'Adoption du SARD par la MRC les Jardins-de-Napierville. Ce projet a aussi fait l'objet d'un certificat de conformité émis pas la MRC, le 11 avril 2013 (dans le cadre de modifications du règlement de zonage, spécifiquement à l'effet d'autoriser la réalisation de ce projet résidentiel) ;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur souhaite réaliser, dès maintenant, une nouvelle phase de développement du projet résidentiel « Le Boisé des Pins » de Sainte-Clotilde, dans le prolongement et en conformité avec le projet de lotissement présenté et déposé à la Municipalité, en annexe à la présente résolution ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de prolongement permet et assure notamment :

- L'établissement d'un nouveau lien routier pour le Service de sécurité incendie ;
- L'aménagement de nouveaux accès pour les parcs et les espaces verts ;
- Il favorise l'accessibilité aux infrastructures relatives aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle phase s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de prévoir l'aménagement de jeux d'eau pour les citoyennes et les citoyens de Sainte-Clotilde, pour nos enfants, à l'intérieur d'un nouveau parc municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité Confirme auprès du promoteur que ces jeux seront spécifiquement aménagés, dans le respect de la capacité de l'usine de traitement (et des puits) de l'eau potable. Il est reconnu que ces jeux d'eau ne diminuent pas la capacité d'accueil du projet résidentiel « Le Boisé des Pins ». S'il est requis, la Municipalité doit faire les démarches et s'assurer des autorisations auprès du MELCC;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'AUTORISER** le prolongement du projet résidentiel « Le Boisé des Pins », conformément au projet de lotissement, **D'AUTORISER** la direction générale à l'effet d'entreprendre les démarches pour permettre la réalisation de cette nouvelle phase du projet résidentiel « Le Boisé des Pins », en outre, l'émission des permis de lotissement; **DE FAIRE** les démarche relatives à la cession des parcs, des espaces verts et des milieux naturels, en faveur de la

Municipalité de Sainte-Clotilde, conformément aux protocoles d'entente avec le promoteur du projet résidentiel « Le Boisé des Pins » ; **DE CONFIRMER** que les nouveaux jeux d'eau seront spécifiquement planifiés, en respectant la capacité de l'usine de traitement de l'eau potable (et la capacité des puits), et ainsi, ceux des jeux d'Eau ne diminuent aucunement la capacité d'accueil du projet résidentiel « Le Boisé des Pins » ; **D'AUTORISER** la direction générale à rencontrer, dès maintenant, les représentants du projet résidentiel « Le Boisé des Pins », afin d'assurer la mise-en-œuvre de la présente résolution.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-343 Autorisation de la prise de possession par la Municipalité des Parcs et espaces verts du projets Boisé des Pins chez le notaire

CONSIDÉRANT QUE la résolution 19-11-342 mentionne que la Municipalité doit faire les démarches relatives pour la prise de possession des parcs, espaces verts et des milieux naturels ;

CONSÉQUEMMENT ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Robert Arcoite, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **DE MANDATER** le maire de faire les démarches relatives à la prise de possession des parcs, des espaces verts et des milieux naturels avec le Notaire.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	S	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

19-11-344 Ajournement de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'AJOURNER** la présente séance à dix-neuf heures vingt minutes (19h20) **ET** de la reportée au lendemain.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	O	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

André Chenail,
Maire

Mylène Vincent,
Secrétaire d'assemblée